

LES RENCONTRES D'AURILLAC

« Droit de la biodiversité : activités de pleine nature et protection de l'environnement »

Programme

8h30 - Ouverture des portes

9h00 - Mots d'accueil et propos introductifs

Philippe Juillard, Président du Tribunal judiciaire d'Aurillac

9h30 - L'importance du patrimoine naturel

« L'Europe réensauvagée »

Gilbert Cochet, professeur agrégé des Sciences de la vie et de la Terre attaché au Muséum national d'histoire naturelle

Béatrice Kremer-Cochet, professeure agrégée en Sciences de la vie et de la terre

« Patrimoine naturel en péril ou péril du patrimoine naturel ? »

Antoine Vernay, Enseignant-chercheur en écologie végétale à l'Université Claude Bernard – Lyon 1

11h00 - La protection de l'environnement et la protection des libertés liées aux activités de tourisme, un équilibre difficile

« La gestion des itinéraires de randonnée pédestre : la conciliation de l'intérêt général et des intérêts privés »

Sébastien Defix, Professeur associé à l'Université Clermont Auvergne ; Directeur Général « Pôle Appui Juridique et Stratégique » au Conseil Départemental du Puy-de-Dôme.

« La norme pénale, ultime outil de protection de la biodiversité face au tourisme ? »

Yann Fauconnier, avocat au barreau de Clermont-Ferrand

12h30 - Pause déjeuner

14h00 - Repenser le droit des espèces protégées

« La protection des espèces sur le terrain – Caractériser les éléments constitutifs de l'infraction »

Philippe CORNET, Direction régionale Auvergne-Rhône-Alpes de l'Office Français de la Biodiversité

« Quand le territoire rencontre l'espace juridique... »

Laurence Mollaret, Juge d'application des peines au Tribunal judiciaire d'Aurillac

15h30 - Faire évoluer le droit pénal de l'environnement

"Protection de l'environnement par le droit pénal : l'apport de la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme"

Séverine Nadaud, Maitre de conférences HDR en droit public à l'Université de Limoges

« Environnement et action publique : enjeux, procédures et perspectives »

Rodolphe Part, Vice-Procureur au Tribunal judiciaire du Puy-en-Velay

17 h - Propos conclusifs

Jean-Pierre Marguénaud, professeur agrégé de droit privé et de sciences criminelles



Cinéma Le Cristal
myCINEWEST

